

**ETUDE DE FAISABILITE D'ELECTRIFICATION RURALE  
DE QUATRE LOCALITES (BAMA, GAYERI, SEYTENGA, SEBBA)  
DU BURKINA FASO**

**Annexe : GAYERI**

-----

Avril 2001

## **1. INTRODUCTION**

Gayéri, chef-lieu de la province de la Komondjari, fait partie des quatre localités du Burkina Faso retenues par la coopération danoise pour étudier la faisabilité d'une électrification rurale décentralisée. La particularité de cette localité est qu'elle bénéficie déjà d'un important appui du Royaume du Danemark dans le cadre du Programme de Développement local dans la Province de la Komondjari (PDL-K) dont la mise en œuvre est en cours. Dans la perspective d'installation des bureaux de ce programme il est prévu l'équipement de la localité en deux groupes électrogènes de 15 et de 35 KVA pour servir d'embryon à une petite centrale alimentant un mini-réseau de distribution pour les activités économiques et commerciales, ainsi que pour les ménages solvables. Cela rend prioritaire et urgente la réalisation de l'étude sur l'état des lieux et les perspectives de développement de Gayéri.

Cet état des lieux traitera successivement du cadre physique et administratif, de la population et des différents secteurs et acteurs de développement. Puis il sera donné des indications précises sur les potentialités et les perspectives de développement.

## **2. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF**

Avant mai 1996, l'ex-Département de Gayéri occupait l'espace territorial de l'actuelle province de la Komondjari. Cette province, créée en mai 1996 comprend trois Départements : Gayéri (chef-lieu), Bartiébouguou et Foutouri.

En l'absence d'une monographie spécifique, il sera fait usage des informations et documents relatifs à la province de la Komondjari pour faire l'état des lieux du Département de Gayéri dont la création est récente.

La province de la Komondjari est limitée au Sud par la province du Gourma, au Nord-Est par la province du Yagha, au Nord et à l'Ouest par la province de la Gnagna et à l'Est par la République du Niger. Elle tire son nom d'un cours d'eau, un affluent de la Sirba, qui la traverse dans sa partie Nord-Ouest. Elle est située sur le plan écologique dans une zone de transition entre les zones sahélienne et soudanienne, dans la fourchette des isohyètes comprises entre 450 et 650 mm de pluies par an. On y distingue deux saisons :

- une saison des pluies de juin à octobre (5 mois) ;
- une saison sèche de novembre à mai (7 mois).

La température moyenne est de l'ordre de 28°C, avec un minimum de 15°C en décembre et un maximum de 40°C en avril.

Les sols sont sableux dans leur ensemble et sablo-argileux dans les dépressions. On y rencontre également des sols latéritiques. Ils sont tous pauvres en éléments nutritifs et dégradés par l'effet des feux de brousse.

De façon générale, les ressources naturelles sont fragiles et d'une qualité médiocre.

La Commune de Gayéri elle-même est délimitée:

- au nord au kilomètre 4,00 sur la route de Gatabili,
- au nord-est au kilomètre 4,00 sur la route de Yatougou,
- au sud au kilomètre 4,00 sur la route de Fada N'Gourma,
- au sud-ouest au kilomètre 5,00 sur la route de Kossouan,
- à l'est au kilomètre 4,00 sur la route de Kankambouga,
- à l'ouest au kilomètre 3,00 sur la route de Soantoo.

La ville est à son premier lotissement qui a eu lieu en l'an 2000. Elle est divisée en 5 secteurs. A la suite du lotissement il a été dégagé 526 parcelles pour une superficie moyenne de 488m<sup>2</sup> par parcelle , soit une superficie totale de 25,66 ha. 2/3 des parcelles environ sont vides en raison d'une part au manque d'eau pour la confection des briques, au caractère récent du lotissement d'autre part. Néanmoins l'occupation des parcelles est progressive malgré ces difficultés.

Gayéri est située au Nord-Est à 75 km environ de Fada N'Gourma.

Les trois Départements de la Province comptent 43 villages avec la répartition suivante :

Le département de Gayéri composé de 29 villages,

Le département de Foutouri composé de 7 villages,

Le département de Bartiébougu composé également de 7 villages.

A Gayéri on rencontre deux types de sols :

a) des sols profonds (profondeur >100 cm) , peu épais gravillonnaires dont:

- des sols argilo-sableux à argileux en surface, argileux en profondeur
- des sols sableux en surface, argilo-sableux en profondeur

b) des sols a faible profondeur (profondeur < 40cm ) constitués de:

- sols gravillonnaires
- sols gravillonnaires sur cuirasse ou roche affleurante.

La végétation est caractéristique des zones soudano-sahéliennes avec la présence de savanes arbustives et arborées et aussi d'épineux.

La faune est caractérisée par l'abondance de petit gibier, et de la faune aviaire.

### **3. ETAT DE LA POPULATION**

Sur le plan démographique, la province de la Komondjari se distingue par l'hétérogénéité de son peuplement humain dû à diverses phases d'immigrations anciennes et récentes. Les principales ethnies sont les Gourmanché (les plus nombreux), les Mossi et associés tels les Zoacé, les Peulh et à Gayéri les Djerma et les Haoussa. Malgré cette hétérogénéité, il existe des liens anciens et étroits entre les communautés et leurs chefferies respectives.

L'ensemble des indicateurs socio-démographiques est résumé au tableau n° 1 ci-dessous :

**Tableau n° 1 : Indicateurs socio-démographiques**

<b>Indicateurs</b>	<b>Province de la Komondjari</b>	<b>Moyenne nationale</b>
Superficie (km <sup>2</sup> )	5 058	-
Population (habitants)	54 487	-
Densité (habitant/km <sup>2</sup> )	10	
Taux de croissance (%)	3,5	
Indicateur de développement Humain 1997	0,238 (extrêmement faible)	0,315
Sous-indicateur d'alphabétisation 1997	0,160	0,208
Sous-indicateur de scolarisation 1997	0,076	0,355
Sous-indicateur d'éducation 1997	0,132	0,257
Indicateur d'espérance de vie à la naissance	0,4 167	0,430
Sous-indicateurs de revenu 1997	0,165	0,256
Indicateur de pauvreté humaine 1998	58,28 (élevé)	55,7

**Source : Etabli à partir du Programme de Développement Local dans la Province de la Komondjari .**

Ces indicateurs traduisent bien une extrême pauvreté de l'ensemble de la Province.

La population totale de Gayéri est de l'ordre de 3707 habitants pour 634 ménages . Le nombre d'habitants du centre de Gayéri est de 2472 pour 423 ménages. Les secteurs 1, 2, 4 et 5 ont un habitat dispersé et sont surtout occupés par les fonctionnaires et les commerçants. Le secteur 3 qui constitue le quartier

traditionnel a un habitat concentré. Il est essentiellement occupé par les agriculteurs, les éleveurs et les commerçants.

Une partie de la population vit dans les hameaux et les campements hors de la ville pour y exercer des activités agropastorales, bien que certains d'entre eux aient des parcelles.

Les femmes représentent 50,1% de la population et les hommes 49,9%. La stratification des âges est la suivante:

- les moins de 15 ans qui représentent 49,6% de la population,
- le potentiel actif de la population qui représente la tranche d'âge de 15 à 64 ans est de 47%,
- les plus de 65 ans représentent 2,8% de la population.

La population est essentiellement composée de Gourmantchés 50%, de Peuhls 26,3%, de Mossis 15,5%, les autres ethnies 18,2%. Le taux de croissance de la population est de 3,5%. Le taux de scolarisation est faible, il varie entre 17 et 18% donc largement en deçà de la moyenne nationale qui était de 40% en 99/2000 et nettement supérieur à celui de toute la province qui varie entre 2 et 4%. Le taux d'alphabétisation est de 3%. Les principales langues enseignées sont: le gourmantché, le fulfuldé et le mooré.

#### **4. LES SECTEURS SOCIAUX**

Les infrastructures sociales sont insuffisantes. Le tableau n° 2 en fait le point.

**Tableau n° 2 : Infrastructures sociales**

<b>Indicateurs</b>	<b>Nombre</b>
Points d'eau permanents	95 (en 1999)
Centres de Santé de Promotion Sociale	4
Dispensaires seuls	29

**Source :** Etabli à partir du Programme de Développement Local dans la Province de la Komondjari .



Les secteurs sociaux sont caractérisés par les contraintes suivantes qui constituent un handicap sérieux au développement de la province :

- faible taux d’alphabétisation, de scolarisation et d’éducation ;
- faible taux de revenu ;
- manque d’accès à l’eau ;
- couverture limitée des services de santé humaine ;
- indicateur de pauvreté humaine élevé.

Sur le plan sanitaire on note la présence d'un CSPS(Centre de Santé et de Promotion Sociale) qui couvre 45 villages et composé de:

- un dispensaires dont un est fonctionnel
- une maternité ,
- une salle d'hospitalisation ( 4 lits) ,
- un dépôt pharmaceutique ,
- des logements.

Dans les perspectives de développement de la Province, il est prévu la transformation du CSPS en un Centre Médical avec Antenne Chirurgicale (CMA).

## **5. LES SECTEURS DE PRODUCTION**

L’activité économique de la Province est essentiellement dominée par le secteur primaire. La quasi-totalité de la population tire sa subsistance de l’agriculture et de l’élevage. Ces activités sont pratiquées avec des techniques traditionnelles rudimentaires, consommatrices d’espace, peu intensives et peu productives.

### **5.1. L’agriculture**

L’agriculture est confrontée à de nombreuses contraintes qui se résument comme suit :

- la pauvreté naturelle des sols en raison de leur origine et leur état d’exploitation actuel ;
- l’insuffisance de la production agricole due à la baisse des rendements et à des techniques peu productives ;
- la menace de l’érosion éolienne et hydrique ;
- le faible taux d’équipement agricole ;
- l’enclavement de la province, d’où difficulté d’approvisionnement en intrants et d’écoulement des produits ;
- la non-organisation de la production en filières, ce qui complique le choix des axes d’amélioration ;
- l’encadrement agricole insuffisante en quantité et en qualité ;
- la faible dynamique des organisations paysannes ;
- la faible participation des femmes aux activités économiques.

Les principales spéculations pratiquées sont les céréales (mil et sorgho) auxquelles s’ajoutent quelques cultures de rente qui soutiennent les échanges (arachide, sésame, niébé).

Les rendements des différentes spéculations s'établissent comme suit.

**Tableau N° 3 : Rendements des productions céréalières ( Kg/ha )**

	95-96	96-97	98	98-99	99-2000
Sorgho	700	700	400	825	757,5
Mil	650	700	800	800	700
Maïs	660	750	925	925	1325
Riz	605	795	400	925	1255

**Tableau N° 4 : Rendements des protéagineux (Kg/ha )**

	95-96	96-97	98	98-99	99-2000
Arachide	600	600	300	675	575
Niébé	850	850	450	800	200
Sésame	603	300	305	725	362
Coton	-	-	-	700	1500
Soja				850	475
Voandzou				1436	462

La production de tubercules concerne surtout le manioc.  
80% des superficies exploitées sont couvertes par le sorgho et le mil.

Le maraîchage verra certainement le jour avec la construction du barrage de Gay »ri qui vient de s'achever .

## **5.2. L'élevage**

L'élevage est marqué par un cheptel estimé à 45 000 bovins, 65 000 ovins et 52 000 caprins (données de 1999) pour toute la Province. Ce cheptel intervient de façon importante dans les échanges commerciaux et les fonctions sociales (mariages, sacrifices, dons, etc.).

Pour son développement, l'élevage doit surmonter les contraintes suivantes :

- l'insuffisance des fourrages en quantité et en qualité ;
- une surcharge animale relativement élevée en saison sèche ;



- l'insuffisance de points d'eau ;
- existence de graves pathologies animales introduites par les transhumances transfrontalières ;
- défrichements agricoles sur les aires de pâture ;
- faible valorisation et commercialisation des productions ;
- non-organisation des producteurs.

L'élevage se pratique de façon traditionnelle . Il est pratiqué par toute la population surtout par les Peulhs. Il est de type extensif avec une taille moyenne de 30 à 50 têtes pour les bovins et de 30 à 50 têtes pour les petits ruminants. Le service vétérinaire est fonctionnel, seul le dépôt pharmaceutique ne l'est pas. C'est un secteur à dominance masculine. Les femmes y sont faiblement représentées; on note tout de même la présence d'une association des éleveuses et du groupement villageois POTAL dans le domaine.

Les tableaux N°s 5 et 6 donnent respectivement les effectifs du gros bétail et des volailles .

**Tableau N° 5 : Effectifs du gros bétail**

Bétail	bovins	ovins	caprins	porcins	asins	camelins	équins
Nombre	25630	29847	37247				
Taux de croissance	2%	3%	3%	2%	2%	2%	1%
Abattages contrôlés	268	268	1246	58			7

**Source : DRRR Gourma**

**Tableau N° 6 : Effectifs des volailles**

Nombre	Taux de croissance
121491	3%

**Source : DRRR Gourma**

La situation des animaux immunisés contre les différentes maladies se présente comme suit :

- péripneumonie contagieuse bovine :13573
- charbon symptomatique : 2486
- pasteurellose bovine : 1636
- pasteurellose des petits ruminants :692
- rage : 27
- maladie new castel : 232 .

Les deux grands marchés où se vendent le plus le bétail sont: Haoba et Tonkourou qui se situent à l'intérieur de la Province.

Les acquis sont :

- le développement de l'activité d'embouche ,
- le renforcement des organisations d'éleveurs (un groupement masculin et un féminin et des dossiers en instance d'agrément) .

Les atouts sont :

- la maîtrise des maladies infectieuses
- la présence de la retenue d'eau de Gayéri permettra de résoudre les problèmes d'abreuvement du bétail .

Les principales contraintes sont :

- la non- application de certaines techniques par les éleveurs , notamment la fauche et la culture fourragère ,
- l'existence de parasitoses animales,
- le manque de points d'eau permanents pour l'abreuvement du bétail ,
- l' insuffisance du personnel d'encadrement ,
- le phénomène de transhumance entraînant une destruction massive du pâturage aérien.

## **6. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION**

Comme il a été mentionné plus haut, la province est enclavée, ce qui constitue une contrainte majeure à son développement économique et social.

### **6.1. Réseau routier**

Au niveau du réseau routier, on dénombre seulement 252 km de pistes rurales contre une moyenne nationale de 1 024 km par province .Quelques voies communales ont été ouvertes pour desservir les principales administrations et en direction de Fada et de Matiacoali .

## **6.2. Commerce**

La ville de Gayéri ne compte qu'un seul marché qui se tient tous les trois jours. Les principaux produits commercialisés sont: le bétail, les céréales, les vêtements.....

Dans ce marché on dénombre :

-3 boutiques

-2 kiosques

-1 moulin

-1 atelier de soudure

- des hangars de vente de céréales et de nourriture .

## **6.3. Transport**

Il y a deux axes principaux pour le transport:

- l'axe Fada- Gayéri pour le transport des personnes

- l'axe Pouytenga- Gayéri- Haouba et Tankouarou pour le transport de marchandises.

Les camions de marchandises transitent par Gayéri. Le flux moyen de camions arrivant à Gayéri est de 2 à 3 véhicules par jour en saison sèche, et d'un véhicule par jour en saison de pluies.

## **6.4. Habitat et urbanisme**

La caractéristique essentielle de l'habitat est son style traditionnel surtout dans le secteur 3. Tous les bâtiments administratifs sont en dur , ainsi que 7 autres bâtiments privés ; l'occupation des parcelles se poursuit en semi-dur et en banco.

## **6.5.Télécommunications**

Le présence de l'ONATEL a permis de distribuer 12 lignes: 10 lignes pour les bâtiments administratifs, 1 ligne pour ACORD et une autre pour un télécentre.

Il n'existe pas de bureau de poste.

## **6.6. Industrie et artisanat**

L'industrie est inexistante . Les activités artisanales se limitent à la mouture des grains et à la transformation du lait en beurre et en savon .

## **6.7. Consommation d'énergie**

La consommation d'énergie est décrite dans les tableaux ci-dessous :

**Tableau N° 7 : Récapitulatif des activités commerciales et leur localisation**

	Nombre total	Nombre zone AB	Nombre zone AC	Nombre zone AD
Marché	1		1	
Pharmacie	2		1	1
Boutiques sans frigo	3		3	
Kiosques sans frigo	2		2	
bijouterie	1			
soudeurs	2		2	
couturiers	3		3	
Mécaniciens motos	2			2
Réparateurs de radio et TV	2			2
Photographe	1			1
Moulins	3			3
Vidéo club	1	1		
savonnerie	1			1

**Source : Résultats d'enquête ERD Gayéri .**

Cette répartition en zone correspond au découpage suivant:

- zone AB : elle englobe les secteurs 4 et 5
- zone AC : elle englobe les secteurs 1 et 2
- zone AD : elle englobe le secteur 3.

A la suite des enquêtes menées nous sur place les utilisateurs professionnels de l'énergie sont comme suit :

**Tableau N° 8 : Récapitulatif des utilisateurs professionnels de l'énergie.**

Activité	Puissance	Nom de l'exploitant	Dépense en énergie mensuelle FCFA	Intérêt raccordement	Chiffre d'affaires annuel FCFA	Equipements prévisibles
Moulin	8 cv	Dianou Yediguigui	25500	oui	Début des activités mars 2001	Amp , RK7, moteur élec
	8 cv	Yougbaré Harzouma	51000	oui	1250000	Amp,RK7,moteur élec
		Goupment Soanguin mpali		oui		
Soudure	10_kVA	Gayéri Lamoussa	8500	oui	225000	Amp, RK 7 meule élect,signol
	gaz	Lankoandé Ganta	7500	oui	100000	Amp, RK7
Vidéoclub	0,5 kVA	Ouoba Monique	52500	oui	300000	Amp,TV,RK7,

buvette	Lompo Goudima	16850	oui	360000	RK7,TV, frigo, vent
	Ouoba Monique	52500	oui	300000	Amp,TV,RK7 frigo
kiosque	Babongou Noaga	1050	oui	420000	RK7,TV, frigo, vent
	Woba Balikidja	3750	oui	300000	RK7,TV, frigo, vent
pharmacie	Dianou Djengri	2400	oui	?	Amp,frigo,vent
tailleur	Boly Abdoulaye	6000	oui	100000	Amp,RK7,TV, vent
2 autres tailleurs	?	?	?	?	?
télécentre	?	?	?	?	?

**Source : Résultats d'enquête ERD Gayéri**

Légende :

\*\* = puissance du groupe: 10kva marque Japonaise

\* = puissance 8cv

? = personnes n'ayant pu donner leur chiffre d'affaires mensuel ou annuel.

Dans ce tableau des utilisateurs professionnels de l'énergie nous avons deux meuniers, deux soudeurs, un vidéoclub, des buvettes, des kiosques, une pharmacie privée, et un tailleur. Nous obtenons un chiffre d'affaires total de 3 055 000 FCFA et une dépense énergétique mensuelle totale de 175 050 FCFA.

### **Tableau N° 9 : Commerçants de l'énergie**

Nom de l'exploitant	Montant mensuel des ventes FCFA				Dépenses mensuelles pour l'énergie FCFA				Chiffre d'affaires /an
	pétrole	piles	bougies	total	pétrole	piles	Bougies	Total	
Lompo Soari	26250	9000	0	35250	650	0	0	650	523000
Woba Toukou	11250	2250	500	14000	5700	0	0	5700	222000
Lompo Adjima	0	2400	750	3150	375	0	0	375	275000
Ouaba Moniqu	3750	2500	0	6250	7800	0	0	7800	300000

**Source : Résultats d'enquête ERD Gayéri**

Le montant mensuel des ventes de commerçants de l'énergie s'élève à 58650 FCFA et 14525 FCFA pour leur propre dépense énergétique.

Les utilisateurs potentiels de l'énergie notés sur le terrain sont :

- Photographe (ambulant possesseur d'un petit groupe électrogène)
- Réparateurs radio
- Blanchisseur
- Petites restauratrices
- Savonnerie
- Bijouterie .

## **7. LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT**

### **7.1. Services techniques et administratifs**

A Gayéri, on dénombre les services publics suivants :

- Haut-Commissariat ;
- Préfecture ;
- Commissariat de Police ;
- Direction Provinciale de l'Agriculture ;

- Direction Provinciale des Ressources Animales ;
- Service Provincial de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- Un Centre de Santé et de Promotion Sociale ;
- Une école à 6 classes.

## 7.2. Les ONG

Quatre ONG interviennent dans la villes. Il s'agit de:  
**ACORD** (Association de coopération et de recherche pour le développement).  
 personne responsable: Frédéric Thiombiano , assistant technique responsable de la zone de Komandjari.

### Domaine d'intervention:

ACORD intervient dans la localité depuis 1999.  
 Elle travaille avec les groupements villageois féminins. Son action entre dans le cadre de l'action coopérative, de la micro- finance, de l'embouche, du petit commerce, de l'appui à l'agriculture, de l'apport d'équipement aux groupements, de la formation spécifique au profit des femmes pour la production de savon et de pommade, de l'alphabétisation (mooré, gourmantché, peuhl), des visites d'échange à l'intérieur comme à l'extérieur au profit des groupements.

### Mode d'éclairage:

- des lampes à pétrole
- 2 groupes (9 kVA marque SDMO et 0,5 kVA marque YAMAHA)

Le groupe de 9 kVA fonctionne 4jours/semaine de 19h à 23h en cas de besoin  
 Le groupe de 0,5 kVA est utilisé lors des sorties sur le terrain  
 Les dépenses pour l'énergie ( groupe de 9 kVA) se chiffrent à environ 70000 FCFA par mois .

### Perspectives :

- intervention dans le domaine du renforcement de la société civile (décembre 2001)
- intervention dans la lutte conte le sida et la pauvreté
- programme de sécurité alimentaire
- appui aux filles6mères (avril 2001)
- ordinateur (mi-avril 2001)

La présence de l'électricité permettra:

- l'éclairage des bureaux et l'alimentation du matériel déjà existant(néons, ventilateurs, réfrigérateurs, matériel audiovisuel)
- plus de rencontres de proximité
- la venue probable d'une photocopieuse, d'un climatiseur, etc.

### Apport de l'électricité :

L'apport de l'électricité va susciter :

- La mise en place de beaucoup plus d'activités.
- Le retour et l'investissement des fils de la localité à Gayéri.
- La venue des familles des fonctionnaires ainsi que d'autres fonctionnaires.



- La limitation des déplacements sur Fada notamment les week-ends.
- Plus de distractions.

**ARFA** ( Association de Recherche et de Formation en Agro-écologie)

Personne responsable : Mathieu Sawadogo (directeur- fondateur).

Elle intervient depuis 1997 à Gayéri. Elle a son siège à Fada et un animateur à Gayéri responsable de la zone.

Domaines d'intervention :

- formation et information
- éducation environnementale
- recherche- action
- soutien matériel (équipements) aux producteurs dans le cadre de l'agriculture écologique.

Perspectives:

- construction d'une représentation (courant 2001)
- alimentation d'une cellule audio- visuelle
- maraîchage

**PFA** (Projet Fond d'Auto-promotion dans l'Est)

Personne responsable: BiBiane Tankoano

Date d'intervention dans la localité 1997, représentation sise à Fada.

Domaine d'intervention:

- réalisation d'infrastructures
- système de financement décentralisé
- appui à la décentralisation
- sensibilisation et organisation
- relations de travail avec ACORD, ARFA.

Perspectives:

- renforcement des activités
- travail de nuit
- plus long séjour dans la ville
- électrification de la salle de réunion
- construction de locaux pour la jeunesse
- construction d'une antenne
- emploi de personnes

**Association TIN TUA**

Elle est basée à Fada.

Domaines d'intervention:

- mise en place d'organisations paysannes
- appui à ces organisations
- mise en place de micro-crédit

### **7.3. Les associations**

La liste des associations existantes est la suivante :

**Tableau N° 10 : Liste des associations**

Identification	Nature	Nombre de membres
Association tin tua	mixte	25
Association Tundiyaba	mixte	10
Association des jeunes	masculin	15
Association des éleveurs	masculin	05
Association des éleveuses	féminin	05

**Source : Résultats d'enquête ERD Gayéri**

### **7.4. Les groupements villageois**

Les groupements villageois sont indiqués au tableau N° 11 ci-dessous.

**Tableau N° 11 : Liste des groupements villageois**

Identification	Nature	Nombre de membres
Bouayaba	mixte	29
Pala Manga	mixte	132
Yamidaguidi	mixte	20
Zemstaba Noma	féminin	30
Potal	féminin	22
Saoanguimpali	féminin	10
Hampouguini	féminin	05
Noub-Mani	masculin	25
Taamba	masculin	29

**Source : Résultats d'enquête ERD Gayéri**

Il existe au total 9 groupements villageois dont 2 masculins, 3 féminins et 4 mixtes. Une vingtaine de dossiers de création sont en instance d'agrément.

Les domaines d'interventions de tous ces groupements et associations tournent autour de l'agriculture, de l'élevage et du reboisement.

Les stratégies de développement de la production s'appuient sur les groupements et associations, cadres appropriés pour mieux équiper les producteurs, financer leurs activités, et organiser la commercialisation de leurs produits.

Au niveau des infrastructures administratives la situation est comme suit :

**Tableau N° 12: Infrastructures existantes**

Dénomination	Mode d'éclairage			locaux	
	Lampe à pétrole	Panneaux solaires	Groupe électrogène		
Haut commissariat		2		1administratif 1logement	
Commissariat de police	Oui	2		1administratif 3 logements	
Gendarmerie	Oui			1administratif	
*Mairie					
Préfecture		2		1administratif 1 logement	
ONATEL		2		1administratif	
Action sociale	Oui		1 de 0.45 kvA	1administratif matériel audiovisuel	
CSPS	Oui	4		5administratifs 3 logements	
CRPA	Oui			2administratifs 1 magasin	
DPE	Oui			2administratifs 1 logement	
SPEEF	Oui			1administratifs 1 logement	
DPBA	Oui			1administratif 1salle- lecture	
CEG	Oui	2		4 classes 1administratifs 3logements	
ECOLE -PRI	Oui			6classes logements	

**Source : Résultats d'enquête ERD Gayéri**

N.B.

\*La mairie n'est pas encore construite, elle est en projet, mais le maire a son bureau dans les locaux du Haut commissariat.

Tous les services déconcentrés résidant dans la province ont pratiquement les mêmes difficultés:

- insuffisance de personnel,
- problème de logistique,
- insuffisance de moyen de fonctionnement.

Les autres infrastructures de la localité sont les suivantes :

**Tableau N° 13 :Autres infrastructures de la localité**

Dénomination	Nombre	Mode d'éclairage
Centre de loisirs	1	Lampe à pétrole
Mosquées	1	Lampe à pétrole
Eglise	1	Lampe à pétrole
Temples	2	Lampe à pétrole
Marché	1	Lampe à pétrole

Source : Résultats d'enquête ERD Gayéri

## **8. LES RESSOURCES FINANCIERES**

La province n'ayant bénéficié de véritables projets et programmes de développement dans le passé, elle ne dispose que de très peu de ressources financières.

Les structures financières sont quasiment inexistantes. Seules les ONG telles que le PFA et ACORD interviennent dans la micro- finance. Cependant il est à noter la création future d'une caisse populaire.

## **9. LES POTENTIALITES CONFIRMEES ET LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

### **9.1. Les potentialités confirmées**

Malgré les nombreux handicaps que renferme la Province, il existe tout de même des potentialités confirmées de développement qui ont pu être établies dans le cadre du PDL-K. Ces potentialités couvrent l'agriculture, l'élevage, la foresterie, l'apiculture et la pêche et sont données aux paragraphes ci-dessous selon le document de base du PDL-K.

#### **9.1.1. Agriculture**

Les potentialités confirmées de la province sont comme suit :

- 44 jours de pluie par an ;
- présence de terres agricoles disponibles pour les cultures et existence d'une quinzaine de bas-fonds aménageables à des fins polyvalentes ;
- existence d'eau de surface à des fins d'irrigation ainsi que de nappes superficielles méritant d'être mieux connues ;
- existence d'une dynamique commerciale à travers des activités déjà pratiquées (sorgho...) et nouvelles (sésame, soja). On note un niveau d'investissement monétaire non négligeable au niveau des productions végétales : de 30 à 150 000 Fcfa/campagne et exploitation. Cette dynamique contribue à des initiatives de producteurs dans la recherche de solutions techniques (semences...) ;
- il est à noter l'imbrication permanente des activités d'agriculture et d'élevage au sein des exploitations, ce qui permet d'entrevoir un bon niveau de complémentarité notamment en terme de fertilité des sols ;
- sous l'impulsion de l'encadrement technique, des organisations paysannes ont émergé et certaines d'entre elles jouent et peuvent jouer un rôle important dans le développement économique. La mise en place de certaines organisations a permis de mettre en évidence la possibilité de responsabiliser les femmes dans la gestion d'activités économiques propres à elles ;
- il existe des personnes-ressources influentes dans la gestion du foncier. Ces personnes peuvent participer activement à la gestion des ressources naturelles.

#### 9.1.2. Elevage

Dans le domaine de l'élevage, les potentialités sont les suivantes :

- l'élevage constitue une forme privilégiée de mise en valeur de sols à dominance pauvre, aux potentialités agricoles limitées, qui recouvrent l'essentiel de la province ;

- existence de ressources pastorales encore abondantes favorisant la mise en œuvre d'une gestion partagée des ressources et d'une sécurisation du foncier pastoral ;
- relations étroites déjà existantes au sein des exploitations agro-sylvo-pastorales entre l'agriculture et l'élevage pouvant servir à une intégration accrue de ces deux activités, en particulier pour la fertilité des sols ;
- importance du gros bétail, souvent générateur de revenus élevés, en même temps qu'une diversification des espèces animales au sein des troupeaux familiaux (bovins, petits ruminants, volaille et, pour les groupes non islamisés, l'élevage porcin) ;
- convergence des intérêts et des préoccupations de tous les groupes socioprofessionnels vers l'élevage, dans le contexte de systèmes de production mixtes fournissant déjà les bases d'une approche concertée de gestion des ressources naturelles ;
- potentiels d'amélioration des conditions d'affouragement du bétail et de valorisation des productions animales ;
- implication directe des femmes, tous groupes inclus, dans l'élevage ;
- existence de formes embryonnaires d'organisation de producteurs (groupements d'éleveurs) et de pôles commerciaux constituant déjà une base pour une amélioration des circuits de valorisation de la production animale (viande, lait, peaux).

### 9.1.3. Foresterie, apiculture et pêche

Les potentialités suivantes existent :

- disponibilité de bois mort dans les formations naturelles ;
- présence de quelques opérateurs privés pratiquant la carbonisation comme alternative à la valorisation du bois mort ;
- début de prise de conscience par les populations de la dégradation des ressources forestières ;
- existence de peuplements importants d'*Acacia senegal* et de filière de collecte et commercialisation de gomme arabique avec un début d'organisation des acteurs en groupements ;
- grande maîtrise des techniques traditionnelles d'apiculture par les populations se traduisant par d'importantes productions (à titre indicatif, 9 apiculteurs du village de Bartiébouguou produisant en moyenne 238 kg de miel par apiculteur et par an avec une moyenne de 20 ruches traditionnelles par apiculteur) ;
- forte demande pour la cire de miel ;

- début d'organisation des apiculteurs en groupements ;
- intérêt des populations locales à la pêche commerciale ;
- existence d'une organisation inter-villageoise de pêcheurs.

#### 9.1.4. Exploitation des potentialités confirmées

Pour l'exploitation des potentialités sus-mentionnées, le PDL-K a défini des thèmes indicatifs d'activités. Cet important travail fait qui figure dans le document de base du PDL-K permet la formulation plus tard de programmes pertinents pour la Province.

## **9.2. Les perspectives de développement**

### 9.2.1. Les projets et programmes en cours d'exécution

La Province de la Komondjari n'a bénéficié pour le moment d'un véritable projet ou programme de développement, en dépit de son extrême pauvreté. C'est cela qui a entre autres motivé le Royaume du Danemark à intervenir dans cette Province à travers le PDL-K formulé en décembre 2000 et actuellement en phase de démarrage.

Les grandes lignes de ce programme sont données par son cadre logique ci-après :

**Tableau n° 14: Cadre logique du Programme de Développement Local de la Komondjari / PDL-K**

	<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de vérification</b>
<p>Objectif de Développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de vie de la population de la Komondjari dans le cadre d'une gestion décentralisée, durable et équitable des ressources naturelles</li> </ul> <p>Objectif de la composant GRN du secteur :</p> <p>«Gérer durablement les ressources naturelles en vue de l'inversion des processus de dégradation»</p>	<p><b>Economiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des revenus monétaires et réel,</li> <li>- Diversification des activités génératrices de revenus</li> </ul> <p><b>Sociaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité alimentaire (évolution des achats de céréales en période de soudure, selon disponibilité initiale des ressources) ;</li> <li>- Migrations et déplacement ;</li> <li>- Position de la femme dans les instances de décision ;</li> <li>- Corvée de feu de bois (vient du secteur)</li> </ul> <p><b>Environnementaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bio-diversité : évolution des espèces ligneuses et pluriannuelles sur les types d'occupation des sols : agricoles, pastoraux, bas-fonds et forêts</li> <li>- Occupation du sol : variation de chaque type d'occupation au détriment d'un autre ;</li> <li>- Qualité des sols : évolution de la fertilité des sols agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête décennale sur échantillon villages / Comparaison avec prioritaire INSD</li> <li>- Enquête décennale / échantillon villages</li> <li>- Idem + INSD</li> <li>- Suivi des instances de décision</li> <li>- Enquête quinquennale / échantillon villages</li> <li>- Suivi de placeaux sur différents types d'occupation de sols et sur témoins</li> <li>- Photos aériennes / cartographie topographique</li> <li>- Recensement des analyses de sols comparatives en année + 10</li> <li>- Enquête décennale accompagnée d'un suivi quinquennal d'un échantillon restreint à partir d'études initiales</li> </ul>
<p>Objectifs immédiats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capacités des acteurs de développement local de la Komondjari sont renforcées</li> <li>- Les systèmes de production agrosylvo-pastoraux sont améliorés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes rurales commencent à prendre forme</li> <li>- Unité de Coordination opérationnelle au niveau provincial (2 ans)</li> <li>- Réseau d'opérateurs privés selon thèmes de travail</li> <li>- Instances de concertation des producteurs</li> <li>- Fertilité des sols</li> <li>- Rendements/performances techniques : accroissement et stabilité</li> <li>- Productivité du travail</li> <li>- Taux d'adoption des systèmes promus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi d'instances de concertation des villages</li> <li>- Liste personnel / profils de producteurs / programme de travail (années 3-5)</li> <li>- Répertoire d'opérateurs</li> <li>- Cahier de tenue de réunion / comptes rendus</li> <li>- Suivi de placeaux sur sols agricoles</li> <li>- Suivi-évaluation des propositions techniques/ suivi d'échantillon villages</li> <li>- Suivi-évaluation de propositions techniques</li> <li>- Idem</li> </ul>
<p>Résultats :</p> <p>1.1. Les capacités de conception, de gestion et d'exécution d'actions de développement des opérateurs privés (opérateur du Programme et ensemble d'opérateurs sous-traitants) sont renforcées dans le cadre du PDL-K)</p> <p>1.2. Les capacités des représentants déconcentrés de l'Etat (services</p>	<p>1.1. Compétences institutionnelles de l'opérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes et outils de travail proposés, testés et évalués par le Comité d'Orientation Stratégique (2) <ul style="list-style-type: none"> <li>• dispositif de gestion (transfert et justification de fonds ; protocoles ; contrats de sous-traitance, ...)</li> <li>• dispositif de suivi-évaluation</li> </ul> </li> <li>- Nombre et qualité des activités assumées par opérateurs privés / nombre litiges / comparaison des coûts avec autres projets</li> <li>- Vulgarisation paysans par thèmes</li> </ul> <p>1.2.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de leurs attributions : coordination,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de renforcement institutionnel / rapport d'activités</li> <li>- Système administratif et comptable / manuel de procédures</li> <li>- Manuel de suivi-évaluation</li> <li>- Rapport d'activités et financier / d'opinions</li> <li>- Répertoire de paysans formatés par thème</li> </ul>



<p>techniques et administration territoriale) à assumer leurs nouveaux rôles dans le cadre de la restructuration de l'Etat et des textes de la décentralisation sont renforcées</p> <p>1.3. Les instances de représentation de la population, de concertation et de décision prévues par les Textes d'Orientation de la Décentralisation sont opérationnelles</p>	<p>contrôle (qualité produits / services, marchés) et orientations de politique nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de leurs compétences au montage d'activités : contrôle normes techniques</li> </ul> <p>1.3. Des communes rurales se profilent sur la base d'agglomérations de communautés locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. informées du rôle des élus (fiscalité, gestion de l'espace et des ressources)</li> <li>. dynamique / cohésion micro-régionale (fréquence de rencontres, vision prospective, propositions)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- «Opérationnalité» du Conseil Provincial élu (connaît ses attributions / débat sur les orientations / propose des alternatives cohérentes avec PDL-K)</li> <li>- Fonctionnalité Comité Orientation Stratégique (périodicité / contenu réunions / critères priorisation de groupes sociaux)</li> <li>- Avis techniques du Cadre de Concertation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interviews aux agents des techniques et de l'Administration</li> <li>- Dossiers de micro-projets</li> <li>- Suivi des rencontres</li> <li>- Procès-verbaux des rencontres</li> <li>- Procès-verbaux du Conseil Provincial</li> <li>- Procès-verbaux : Comité C Stratégique</li> <li>- Liste de participants aux sessions</li> <li>- Procès-verbaux : Cadre de Concertation</li> </ul>
<p>1.4. Les capacités des producteurs et de leurs organisations pour la définition et la mise en place d'actions de développement sont renforcées dans la perspective de la création des Communes Rurales</p> <p>1.5. Une stratégie de développement provincial définie sur définie sur la base des connaissances acquises est partagée avec la population et les représentants des collectivités locales</p> <p>2.1. Une augmentation de 10 à 15 % des revenus monétaires et/ou non monétaires issus des activités agro-sylvo-pastorales est obtenue</p> <p>2.2. Les systèmes de production sont améliorés en termes de diversification et d'intégration des activités et de concertation par tous les groupes pour l'utilisation des ressources</p>	<p>1.4. Nombre de formations demandées / type d'acteur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnalité «groupe d'intérêt» (organisation endogène autour d'intérêt économique) : nombre de groupes / producteurs / villages concernés, apports propres / extérieurs, degré de maîtrise d'ouvrage (capacité à contractualiser / gérer / apprécier qualité de l'exécution) ;</li> <li>- Fonctionnalité instances de concertation (usagers capables de se concerter / gérer durablement ressources collectives / partagées) : nombre d'instances, ressources / villages et utilisateurs concernés, niveau d'application des résolutions, représentation de groupes d'utilisateurs</li> </ul> <p>1.5. Stratégie de travail par micro-régions (-province caractérisée en problématiques localisées, pôles de développement, espaces et ressources partagées)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thèmes d'intervention priorités et partagés avec groupes cibles</li> <li>- Stratégies de vulgarisation, de genre, de traitement des aspects fonciers, d'autofinancement</li> </ul> <p>2.1. Diversification des sources d'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversification des sources de revenus dans les ménages : montants et composition</li> <li>- Intensification de la production agro-sylvo-pastorale par accroissement de la productivité du travail et de la terre</li> </ul> <p>2.2. Nombre de propositions techniques intégrant activités agro-sylvo-pastorales (Nombre de bas-fonds polyvalents aménagés, spéculations à double objectif, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles concertées de gestion sont développées autour des ressources partagées par tous les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossiers des micro-projets</li> <li>- Rapports des formations</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Suivi des actions / micro-projets</li> <li>- Sondage des réalisations</li> <li>- Suivi d'échantillon d'instances</li> <li>- Interview aux producteurs concernés</li> <li>- Etudes de cas / suivi des conflits</li> <li>- Documents de stratégie : <ul style="list-style-type: none"> <li>. spatiale / thématique / groupes cib</li> <li>. de vulgarisation</li> <li>. d'approche aux aspects fonciers</li> <li>. de financement</li> </ul> </li> <li>- Discussions avec représentants et de concertation entre producteurs</li> <li>- Interview femmes</li> <li>- Approches de revenus</li> <li>- Suivi des activités et des pr techniques</li> </ul>

	<p>groupes et individus concernés (aires de pâture, bas-fonds, points d'eau, boullis)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instances réunissant producteurs / utilisateurs de ressources travaillent sur des axes relatifs à la viabilité de leurs systèmes de production (itinéraires techniques, accès partagés aux ressources, filières, protocoles d'expérimentation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de travail</li> <li>- Suivi des activités</li> <li>- Fiches techniques des activités</li> <li>- Suivi d'assemblées / réunions de travail</li> <li>- Révision des cahiers / notes de réunions</li> <li>- Etudes de cas par ressource et espace</li> <li>- Suivi d'assemblées / réunions de travail</li> <li>- Révision des cahiers / notes de réunions</li> </ul>
<p>2.3. Les micro-régions sont progressivement désenclavées suite à concertation avec la population rurale</p> <p>2.4. l'installation d'un opérateur spécialisé dans le crédit rural est préparée et amorcée</p>	<p>2.3. Points noirs levés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laps durant lesquels les principaux marchés restent coupés du réseau routier</li> <li>- Quantité d'ouvrages et de kilomètres réalisés</li> <li>- Volume de produits écoulés pour principaux produits (petits ruminants, bovins)</li> <li>- Nombre de camions pour principaux produits</li> </ul> <p>2.4. Besoins identifiés et produits de crédits ébauchés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Institution identifiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes de cas sur 2 ou 3 instances</li> <li>- Plans régional et provincial routiers</li> <li>- Rapports d'exécution</li> <li>- Interview commerçants / transporteurs</li> <li>- Registre municipal des taxes de commercialisation</li> <li>- Registres des services provinciaux</li> <li>- Stratégie de financement (pm)</li> <li>- Procès-verbaux des réunions</li> </ul>

**Source :** Etabli à partir du Programme de Développement Local dans la Province de la Komondjari .

Son budget pour la période 200-2004 s'élève à environ 50 millions de couronnes danoises comme l'indique le tableau n° 15 ci-dessous :

**Tableau N° 15: Budget du PDL-K**

Lignes budgétaires	2000	2001	2002	2003	2004	Total
	mio DKK	mio DKK	mio DKK	mio DKK	mio DKK	mio DKK
1. Infrastructures	1.3	-	0.6	0.6	-	2.5
2. Opérateurs privés	3.3	2.0	2.0	2.0	1.7	11.0
3. Désenclavement	-	2.6	5.2	5.2	-	13.0
4. Appui au SFD	-	-	0.5	1.0	1.5	3.0
5. Appui aux ONG	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.5
6. Formations	0.2	0.6	1.2	1.2	0.3	3.5
7. Production agricole	-	-	2.0	2.0	2.0	6.0
8. Production animale	-	-	1.5	1.5	1.5	4.5
9. Production forestière, apicole et pêche	-	-	1.0	1.0	1.0	3.0
10. Artisanat	-	-	0.5	0.5	0.5	1.5
11. Etudes de milieu	0.3	0.2	-	-	-	0.5
12. Recherches-actions	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	1.0
<b>Total</b>	<b>5.4</b>	<b>5.7</b>	<b>14.8</b>	<b>15.3</b>	<b>8.8</b>	<b>50.0</b>

**Source :** Etabli à partir du Programme de Développement Local dans la Province de la Komondjari .

Les perspectives de développement de la province de la Komandjari et de la ville de Gayéri sont axées sur les points suivants:

- le développement de la production pastorale et agricole (spécialisation par la commercialisation afin d'améliorer de façon notable le niveau de revenus de la population). Un accent particulier sera mis sur l'élevage vu le potentiel existant.
- les équipements marchantd (marché, marché à bétail, gare routière, abattoir);
- l'aménagement de la ville par l'assainissement du cadre de vie;
- la lutte contre la dégradation de l'environnement
- développement des services municipaux.

De ces axes se dégagent les priorités suivantes:

**Tableau N° 16: Axes de développement**

Domaines d'intervention	Priorités	
	A court terme	A moyen terme
Développement de la production agricole et pastorale	Améliorer le niveau d'organisation des producteurs Financer l'équipement des producteurs Améliorer l'encadrement des producteurs Créer et développer les circuits de commercialisation	Diversifier les produits d'élevage Spécialiser la production (sésame) Créer des unités de transformation des produits pastoraux et agricoles
Mise en place des équipements marchands	Construction d'un marché Construction d'une gare routière Construction d'un abattoir	Construction d'un marché à bétail Construction d'un parc de vaccination
Aménagement de la ville	Assainissement du cadre de vie Construction d'une petite cité Construction d'un barrage	Mise en place d'un système d'évacuation des déchets Création de centre de loisirs
Développement des services municipaux	Développement d'une culture municipale Amélioration des recettes communales Recrutement du personnel approprié	Construction de bureaux Organisation des services municipaux Gare routière Adduction d'eau
Santé	Transformation du CSPS en CMAC	
Action sociale	Parlement d'enfants	
Education	Construction d' écoles et de lycées Construction d'une cantine scolaire et logements élèves	
Lutte contre la dégradation de l'environnement	Activités de reboisements Protection des aires de plantation Programmes de sensibilisation sur l'environnement Introduction de foyers améliorés	Education environnementale
Pêche et chasse	Projet empoisonnement	Création d'une ZICO*

\*ZICO: Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

